MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 96 (1996), p. 359-367

Laure Pantalacci

Fonctionnaires et analphabètes : sur quelques pratiques administratives observées à Balat.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Fonctionnaires et analphabètes : sur quelques pratiques administratives observées à Balat

Laure PANTALACCI

En Égypte, le matériel sigillographique trouvé en place dans des sites d'habitat reste rare, surtout à l'Ancien Empire, où la plupart des données viennent de tombes ; au Moyen Empire, les forts de Nubie fournissent des indications précieuses, mais pas encore entièrement exploitées. Sur le site urbain de Balat-ʿAyn Aṣīl , l'Institut français d'archéologie orientale dégage, depuis 1985, un vaste bâtiment qu'on peut définir aujourd'hui à coup sûr comme le palais des gouverneurs à la VI^e^ dynastie [1]. Ravagée par un violent incendie qui en a affecté la majeure partie, cette demeure livre du matériel archéologique stratifié, reflétant son usage sous le règne de Pépi II [2] ; dans la nécropole voisine, la fouille fine des mastabas a fourni aussi de nouvelles informations.

Disposant ainsi d'un matériel cohérent, on peut étudier le fonctionnement spécifique des sceaux : modalités d'emploi des différents types de sceaux, répartition complémentaire des sceaux avec d'autres types de marquage, modulée selon le support en terre sigillaire qui les reçoit. L'examen successif de l'emploi des sceaux, puis des types de marquage alternatifs, permettra de dégager quelques informations sur les pratiques et les aptitudes des fonctionnaires de Balat.

Le matériel le plus connu, et le plus facile à rapprocher des données de la vallée du Nil, est le corpus des sceaux et empreintes de sceaux sur divers scellements en argile. Les études existantes ont pris surtout en compte la morphologie et le motif de ces objets. L'approche traditionnelle consiste en l'opposition des sceaux-cylindres, hiéroglyphiques, et des sceaux-estampilles, dont les fouilles et les publications déjà anciennes ont fait connaître diverses collections. En l'absence de données archéologiques cohérentes, il est difficile de saisir exactement la complémentarité de ces deux catégories [3].

1 Pour suivre les progrès des fouilles, on se reportera aux rapports annuels d'activité de P. Posener-Kriéger, puis de N. Grimal dans le *BIFAO* depuis cette date.

2 G. Soukiassian *et al.*, « La ville d'ʿAyn Aṣil à Dakhla. État des recherches », *BIFAO* 90, 1990, p. 352-357.

3 N. Grimal, *BIFAO* 80, 1980, p. 267-268 ; G. Soukiassian *et al.*, *Balat III. Les ateliers de potiers d'Ayn Asil, FIFAO* XXXIV, Le Caire, 1990, p. 162.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci



Fig. 1. Sceau royal au *serekh* de Pépi II *nṯrj-ḥ'w*, de facture locale (5036).

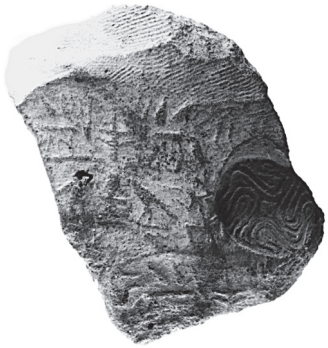


Fig. 2. Sceau privé à thèmes royaux, portant un contrescellement par estampille (6138).



Fig. 3. Grosse estampille combinant lézard et spirales (6140).

Parmi les cylindres, ou plutôt, presque toujours, les empreintes de cylindres, découverts à Balat, rares sont les objets de facture memphite associant à la titulature royale une fonction aulique ; le rang le plus élevé qui y soit attesté est celui de *šps-nswt* [4]. Les noms et titres de Pépi Ier et Pépi II sont présents sur plusieurs autres empreintes, combinés avec des titres privés souvent fragmentaires. Ces objets officiels sont à distinguer des sceaux royaux de modestes dimensions et de moyenne qualité, qui apparaissent sur la ville ou sur la nécropole, sans indication de titre ou de rang conservée. Ces derniers, si l'on se fonde sur la disposition des motifs et la paléographie, peuvent être de facture locale : les signes malingres, aux contours incertains ou inexacts, l'occupation un peu maladroite du champ à décorer, trahissent peu de familiarité avec la gravure hiéroglyphique [fig. 1]. Malgré cela, ils semblent, d'après leur distribution, réservés au gouverneur ou à sa proche famille. Il faut donc distinguer ces exemplaires à « vrai » texte des cylindres qui reprennent des motifs royaux symboliques comme le roseau et l'abeille, ou deux Horus affrontés de part et d'autre d'un signe *ankh* [fig. 2]. Ces motifs illustrent une habitude des fonctionnaires de cette époque répandue dans toute l'Égypte : utiliser des signes graphiques, symboles flatteurs, comme motifs décoratifs sur leurs sceaux [5].

D'après les données des nécropoles de la vallée du Nil, il est communément admis que les personnages modestes portaient, plus souvent que des cylindres, des sceaux-estampilles [6]. Les quelques exemplaires retrouvés à Balat, en ville ou dans les tombes, sont de faibles dimensions et presque tous d'humbles matières : calcaire, fritte avec ou sans glaçure, stéatite, ou même argile. L'empreinte en est ronde ou quadrangulaire, avec des dimensions autour du centimètre. Les motifs sont tracés sommairement, au point qu'ils sont parfois impossibles à identifier [7]. La valeur d'identification à

4 N. GRIMAL, *BIFAO* 92, 1992, p. 215, fig. 2 ; L. PANTALACCI, « Les habitants de Balat à la VIe dynastie : esquisse d'histoire sociale », *in Actes du 7e congrès international des égyptologues, Cambridge*, septembre 95, sous presse.

5 Voir les remarques de H.-G. FISCHER, *Ancient Egypt in the MMJ 1-11*, 1977, p. 51-62, surtout p. 51 et p. 61 : « To my mind the material and general character of the limestone seals suggest that they were made for persons of relatively lowly station. These individuals, if they had any titles at all, were merely funerary attendants and « sealers ». Unable to afford costly workmanship and probably, in many cases, incapable of reading an inscription, they were often satisfied with illegible assemblages of signs and motives ».

6 Cf. W.A. WARD, « The Origin of Egyptian Design-Amulets ('Button Seal') », *JEA* 56, 1970, p. 65-80. La documentation des fouilles urbaines récentes met fin sans conteste aux doutes de Ward, se demandant si ces ornements avaient été véritablement utilisés comme estampilles.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

la fois personnelle et administrative de ces estampilles ressort clairement de leurs différents usages [8]. Dans les couches incendiées d'une maison de prêtre, au sud des chapelles des gouverneurs, une empreinte rectangulaire, au motif banal de lézard, se rencontre à deux reprises dans deux pièces voisines : une fois sur un moule à pain (5919), l'autre fois sur un scellement (de coffre ?) abandonné sur le sol (5934). Le petit sceau dont elle provient appartenait probablement à l'un des familiers de cette maison, à la fois consommateur de ses produits et responsable de certaines de ses richesses.

Le matériel stratifié retrouvé à Balat, principalement dans la résidence du gouverneur, contient cependant aussi les traces de grosses estampilles : elles sont volontiers de forme circulaire, avec un diamètre autour de 2,5 cm. La complexité des motifs (assemblages de silhouettes humaines et animales, labyrinthe...) et la qualité de leur exécution sont notables [fig. 3]. Leur usage ne l'est pas moins : rares sur moules à pain, leurs empreintes sont associées régulièrement aux scellements de portes, révélant les hautes responsabilités assumées par leurs porteurs dans l'économie palatiale. Ils ont pu appartenir à des intendants ou des responsables de sceau, d'après la correspondance interne au palais [9]. Ici donc, l'idée, vérifiée dans le cadre memphite, que les estampilles sont réservées aux subalternes, est régulièrement démentie. Comparées au matériel provincial connu dans le reste de l'Égypte, les grosses estampilles du palais semblent pour l'instant sans parallèle par l'originalité des motifs et la qualité de leur exécution ; ces belles pièces constituent un groupe plus nombreux que dans d'autres provinces égyptiennes [10]. Nous raisonnons pour le matériel urbain le plus souvent sur des empreintes, mais les sceaux mêmes provenant des mastabas montrent des formes et des attitudes humaines ou animales élaborées ; ils constituent un élément de parure porté en collier ou en bracelet, parfois orné de figurines doubles [11]. Les artisans de Balat joignaient à une grande maîtrise technique une inspiration relativement originale. Aussi la qualité de facture d'un sceau est-elle sur notre site un élément d'appréciation plus fiable que sa forme, le seul donc qu'il faille retenir dans une estimation globale.

Au delà de cette réévaluation de l'usage des cylindres et des estampilles, la fouille a mis en évidence certaines pratiques administratives. Le rôle de contrôle joué par les scellements de terre sigillaire s'impose à Balat avec une évidence que l'on ne trouve pas ailleurs, pas même dans la riche documentation des forts nubiens du Moyen Empire [12]. Les observations faites en divers

7 L. GIDDY, *Egyptian Oases,* Warminster, 1987, p. 250-251 ; G. SOUKIASSIAN *et al., Ateliers de potiers,* pl. 46, nos 2914, 2917.

8 Cf. N. GRIMAL, *BIFAO* 80, 1980, p. 267.

9 L. PANTALACCI, *op. cit*. Il est par ailleurs avéré que ces personnes étaient lettrées, donc auraient pu se munir de cylindres à texte : mais il semble que la forme de l'estampille leur ait mieux convenu.

10 Environ une dizaine de pièces sont actuellement identifiées, alors que toutes les nécropoles de la région de Qau ne fournissent pour cette période que six exemplaires, bien plus sommaires : S. SEIDLMAYER, *Gräberfelder aus dem Übergang vom Alten zum Mittleren Reich. Studien zur Archäologie der Ersten Zwischenzeit, SAGA* 1, Heidelberg, 1990, p. 188-189.

11 Un exemplaire du mastaba I à deux figurines humaines est présenté par P. POSENER-KRIÉGER, *BIFAO* 89, 1989, p. 297, fig. 4 ; le motif est proche des paires de prisonniers illustrées par W.M.F. PETRIE, *Button and Design Scarabs,* Londres, 1925, pl. I, B 1-2, C. Deux singes accouplés décorent un sceau du mastaba de Khentika, no 3573 ; le singe est un thème de petite plastique populaire sur les sceaux de Balat : A. MINAULT-GOUT, P. DELEUZE, *Balat II. Le mastaba d'Ima-Pépi, FIFAO* XXXIII, Le Caire, 1992, p. 102 (no 1873). Tous ces objets ont appartenu à des proches des gouverneurs, inhumés tout près d'eux.

12 D'autant que beaucoup de leurs scellements proviennent de dépotoirs, et non de couches de fonctionnement : G. REISNER, *BMFA* 28, 1930, p. 49 ; S.T. SMITH, *in* T.G.PALAIMA (éd.), *Aegean Seals, Sealings and Administration..., Aegeum* 5, Liège, 1990, p. 206, note le même phénomène dans le fort d'Askout.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

points du palais révèlent l'existence de collections de scellements en argile près de certaines portes [13]. Ces accumulations ne résultent pas d'une négligence, mais participent d'un système d'archivage et de contrôle dans lequel tout ne passait pas par l'écrit [14] : elles devaient être stockées dans des contenants qui n'ont laissé aucune trace (sacs ou paniers ?) sur les portes ou auprès d'elles. Selon une périodicité difficile à déterminer [15], les scellements préservés devaient être inspectés, permettant de vérifier l'activité des fonctionnaires sortant de charge. Le sceau n'est pas seulement une signature, mais il engage la responsabilité administrative de son porteur et l'inscrit dans un réseau d'activités contrôlées par des procédures comptables. Les collections de scellements procèdent de la même routine que les inventaires et comptages d'objets si nombreux sur les tablettes d'argile inscrites. En cas de litige, les données concernant les scellements pouvaient être croisées avec celles figurant sur les tablettes d'argile inscrites [16], elles-mêmes archivées.

Une autre forme de contrôle administratif bien attestée à Balat est le contrescellement, soit l'utilisation de deux ou trois sceaux sur le même support. La pratique est connue dans les forts nubiens, où les grands sceaux des principales institutions sont apposés par un fonctionnaire qui en est personnellement responsable, et qui leur joint quasi systématiquement le sien [17]. À ʿAyn Aṣīl, l'on n'a pas trouvé pour l'instant de sceaux institutionnels contrescellés : les sceaux royaux mentionnés précédemment ne semblent pas des sceaux de fonction, mais des marques d'identité personnelles. Le double scellement indique ici simplement qu'un fonctionnaire a prêté son sceau, donc délégué sa responsabilité, à un collègue ou subordonné. Dans le palais, aucun sceau royal n'a été trouvé à ce jour contrescellé ; même de moindres fonctionnaires répugnaient à cette pratique : un seul exemple est apparu dans le palais [fig. 2] d'un cachet moyen sur un gros cylindre à motifs imités de textes royaux, utilisé pour sceller une porte. En revanche, les témoignages de la nécropole révèlent une pratique plus souple, sans doute imputable à l'éloignement relatif, ou à la modestie des cultes funéraires. Le mastaba de Khentika a fourni une collection d'empreintes conséquente. Les thèmes royaux (au nom de Pépi II) y sont très rares et médiocres, et si quelques-uns des sceaux privés utilisés là sont de belle facture, la plupart ont piètre apparence : les fonctionnaires assurant le fonctionnement de la nécropole étaient vraisemblablement de second rang. Les contrescellements, plus nombreux qu'en ville, suggèrent un certain absentéisme des administratifs en charge des cultes. Un scellement de porte (nº 4822) superpose même les impressions de deux cylindres, confiés à un tiers dévoué qui a apposé auprès d'eux sa petite estampille : les trois devaient-ils partager finalement les charges ou le produit du culte funéraire ?

13 La même observation s'applique aux ensembles de scellements retrouvés par G. Castel dans les puits du mastaba de Khentika.

14 On aborde ici la question de l'alphabétisation du personnel administratif de Balat : combien de ces gens étaient-ils vraiment capables de lire et d'écrire ? Les pourcentages d'illettrisme avancés par J. Baines et Chr. Eyre dans leur étude « Four Notes on Literacy », *GM* 61, 1983, p. 67-68 (env. 1%), ne sont pas infirmés par les données archéologiques de Balat. De récents travaux en Nubie et au Soudan montrent que, sur les rives du Nil comme ailleurs, l'usage des sceaux existait indépendamment de l'écriture : B. Gratien, *CRIPEL* 17, 1995, p. 162-163 ; R. Fattovich, *ibid.,* p. 193-194.

15 Des contrôles mensuels correspondraient à une durée de service bien connue dans des contextes memphites de l'époque ; S.T. Smith, *loc. cit.*, envisage une périodicité annuelle à la XIIIe dynastie.

16 Ce système de contrôle croisé est attesté dans l'Orient ancien dès la fin du IVe millénaire : E. Fiandra, « The Connection between clay sealings and tablets in administration », *in* H. Härtel (éd.), *South Asian Archaeology* 1979, Berlin, 1981, p. 29-40. Pourtant, en Égypte, à la différence d'autres pratiques orientales ou méditerranéennes, le sceau n'est jamais apposé sur une tablette.

17 G. Reisner, *BMFA* 28, 1930, p. 49 ; *id.,* « Clay Sealings of Dynasty XIII from Uronarti Fort », *Kush* 3, 1955, p. 29.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

Une autre pratique, remarquée par Reisner en Nubie [18], consistait à fabriquer une mince tablette d'argile sur laquelle le propriétaire du sceau l'apposait [fig. 4]. L'impression en relief, complète, durcissait en séchant, et pouvait à son tour s'imprimer dans de l'argile fraîche pour y laisser une marque en creux. Ces empreintes en creux très caractéristiques, dont l'existence en Nubie n'est pas mentionnée, s'observent à plusieurs reprises dans le corpus sigillographique du mastaba III [fig. 5], mais aussi à ʿAyn Aṣīl. Pourquoi ne pas avoir tout simplement confié le sceau à un subalterne, qui l'aurait contrescellé ? Il faut peut-être imaginer que ceux à qui étaient confiées ces empreintes ne possédaient eux-mêmes aucun sceau [19]. Cette supposition est étayée par le fait que les empreintes de ce genre sont souvent celles d'estampilles très modestes. Ceux qui souhaitaient déléguer leur responsabilité à des personnes ne possédant aucun sceau en guise de garantie préféraient ne pas se séparer de leur marque d'identité, et confiaient à l'intermédiaire un support provisoire, qui ne pouvait guère servir plus d'une fois.

Que dire enfin des quelques impressions faites sur les scellements à l'ongle ou en imprimant sur l'argile fraîche une simple ficelle ? Elles renvoient sans doute elles aussi à des personnages dénués d'identificateur. Même si ces pratiques ne concernent que le secteur périphérique, c'est-à-dire la nécropole (mastaba de Khentika), elles témoignent d'un contrôle administratif pour le moins relâché. On a l'impression que la répartition des tâches et des biens reflétée par l'usage des sceaux finit par concerner des individus bien éloignés du corps administratif, échappant à son emprise. Ainsi l'examen des sceaux et scellements rend-il compte d'un vaste spectre d'utilisateurs : d'une part de grands fonctionnaires amateurs de beaux objets, d'autre part des subalternes pouvant assumer certaines responsabilités, même sans être pourvus de marqueurs d'identité.

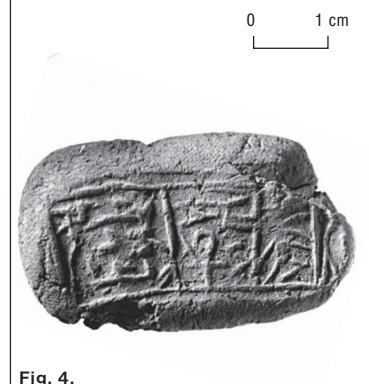


Fig. 4.
Tablette portant empreinte d'un petit cylindre (« sample-sealing », 4774).



Fig. 5.
Empreinte en creux produite par le « sample-sealing » d'un petit sceau aux *serekh* et cartouche de Pépi II (4789).



Fig. 6.
Scellement portant une note en hiératique à côté d'une empreinte de cylindre (4814).

18 *Ibid*., p. 28-29 : les « sample-sealings » servaient, selon lui, à authentifier un sceau.

19 G. REISNER, *ibid.*, p. 50, suppose que les motifs de sceaux individuels étaient enregistrés dans un inventaire ; on ne sait si les pratiques étaient aussi systématiques. On imagine pourtant que tous ceux qui avaient une responsabilité administrative, si minime fût-elle, devaient détenir ce moyen d'identification. *A contrario*, on rappellera qu'aucun sceau n'a été retrouvé dans les ateliers de potiers.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

Outre les observations comparatives à l'intérieur du corpus des sceaux, il est également instructif d'examiner les types d'indications qui peuvent remplacer ou compléter le sceau. Le matériel urbain de Balat en offre deux : les notes écrites et les marques. Les notes écrites se rencontrent sur des scellements (de porte la plupart du temps) en argile sigillaire fine ; les marques, elles, servent à identifier certains moules à pain. Nous décrirons successivement ces deux procédés et leur champ d'application.

La maîtrise de l'écriture constitue un critère significatif de différenciation des scelleurs. Au cœur du centre administratif qu'était le palais du gouverneur, ou lors des temps forts du culte funéraire, ceux qui étaient responsables de la fermeture hermétique des portes étaient certainement des scribes expérimentés, capables d'archiver par écrit des informations exceptionnelles. Des scellements portant des notes en hiératique ont ainsi été retrouvés à ʿAyn Aṣīl et au mastaba de Khentika. La pratique d'écrire avec une pointe en os sur de la terre sigillaire n'est guère connue hors de Balat [20], et l'occurrence de textes cursifs sur des scellements de porte est tout à fait originale. Les mentions manuscrites complètent dans certains cas l'empreinte du sceau [fig. 6], ou s'y substituent, si le texte est un peu long. Ces suscriptions complètent ou remplacent l'archivage sur tablettes, par exemple en indiquant le montant des opérations de retrait dans les magasins, ou au contraire une ouverture de la porte qui n'a donné lieu à aucune transaction. Elles introduisent aussi dans les archives des indications qui en sont normalement exclues, par exemple la notation du temps : ainsi le vague [...] *m ḥrw pn*, « aujourd'hui », terminant une suscription sur la porte de la chapelle funéraire de Khentika [fig. 6] ; un autre scellement incomplet, trouvé en ville dans les maisons au sud des chapelles des gouverneurs, porte une date. Ces observations confirment que parmi les fonctionnaires en charge, seuls ceux qui avaient la maîtrise de l'écrit étaient habilités à prendre la responsabilité d'opérations sortant de la routine administrative. Ce statut privilégié transparaît aussi dans les quelques lettres de *šps-nswt* [21] ayant circulé à l'intérieur du palais pour donner des instructions exceptionnelles aux intendants ou aux responsables des sceaux.

À côté de ces grands administrateurs à qui revenaient les initiatives, les possesseurs de sceaux moins qualifiés n'étaient pas pour autant exclus de toute activité d'archivage. Ils sont déjà apparus derrière la manipulation des sceaux qui en constitue une manifestation non négligeable. Nous les rencontrons encore à travers une catégorie de tablettes bien particulières : les comptabilités muettes [22] retrouvées en plusieurs points du palais. Qu'est-ce qui était dénombré ? Rien ne l'indique. Cette importante lacune de l'enregistrement, et le *ductus* fruste, laissent imaginer que ces tablettes ont pu être inscrites par des analphabètes [23] enregistrant

20 Des boules d'argile à la fois marquées de cylindres et d'une suscription *ḥtm* en hiératique sont connues à Reqaqna et Abydos : T.E. PEET, « A Remarkable Burial Custom of the Old Kingdom », *JEA* 2, 1915, p. 8-9 et pl. IV ; d'autres pièces ont été récemment trouvées à Éléphantine (communication de J. Seidlmayer au 7e congrès international des égyptologues de Cambridge, septembre 1995).

21 Nos 3817, 4965, 4978.

22 P. POSENER-KRIÉGER, « Les tablettes en terre crue de Balat », in E. LALOU (éd.), *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne, Bibliologia* 12, Turnhout, 1992, p. 51, fig. 3 ; J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 59, 1990, pl. LXIX, fig. 75.

23 La tablette 3446 (illustrée par P. POSENER, *loc. cit.),* note les dizaines avec des barres hautes au recto, et au verso des signes de dizaines en « fer à cheval » bien éloignés du *ductus* habituel ; la profondeur des signes est souvent exceptionnelle, ils sont faits de trous plutôt que de traits, signe de maladresse dans l'emploi des outils à écrire.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

des entrées ou sorties de produits. L'analphabétisme des comptables justifie peut-être enfin l'existence de curieux petits objets d'argile cylindriques, spatulés à une extrémité, que l'on a retrouvés aussi bien dans un magasin du palais que dans des dépôts de fondation de mastaba [24]. Ces objets étaient-ils des sortes de jetons qui représentaient des denrées distribuées en rations ? On invoquera là encore des parallèles nubiens, jetons inscrits de pain-bière retrouvés à Uronarti, conservés avec des sceaux [25]. De tels « tokens » auraient permis à des illettrés, consommateurs, récepteurs ou distributeurs, de contrôler des denrées distribuées par quantités fixes. Si ces interprétations devaient être confirmées, les transactions économiques feraient donc intervenir un corps de fonctionnaires plus nombreux et moins qualifiés qu'on ne l'imagine ordinairement suivant le cliché, tout memphite, du scribe omniprésent.



Fig. 7. Moule à pain marqué provenant d'une maison de prêtre.

Un dernier élément de réflexion sur l'usage des sceaux par les fonctionnaires est fourni par l'impressionnant corpus des moules à pain. L'on y retrouve des empreintes de sceaux, mais cette fois alternant avec des signes ou marques [fig. 7], connus à Balat sur l'ensemble du site [26]. Cette catégorie d'objets pourrait recevoir des fouilles urbaines un nouvel éclairage, puisque plusieurs des couches archéologiques scellées qui en contenaient correspondent au fonctionnement de boulangeries [27].

Le marquage des moules se fait par estampilles ou par incisions ; pas de cylindre, dont l'empreinte aurait été illisible sur ces pâtes céramiques grossières [28]. Un premier examen des marques révèle une grande diversité dans leur mise en œuvre. Les tracés élaborés, dont certains évoquent des signes d'écriture [29], sont parfois réalisés à l'aide d'un stylet en os [30], mais d'autres fois avec des tiges végétales qui ne sont pas les outils des scribes : l'aspect de la marque (outil employé, mais aussi fermeté et régularité du *ductus*, position du signe au flanc du vase) fournirait en bien des cas des éléments pour différencier les scripteurs professionnels des marqueurs occasionnels. Au lieu de motifs profondément incisés, on peut trouver côte à côte plusieurs empreintes carrées [31] ou circulaires, laissées par l'extrémité d'un objet, ou même les traces d'un

24 N. GRIMAL, *BIFAO* 91, 1991, p. 267 ; fouille de M. Valloggia au mastaba I, à paraître. Les collections de galettes d'argile décrites comme « bouchons » dans certains sites de la nécropole seraient plutôt, elles aussi, des simulacres-substituts de denrées de base (pains ?) : A. MINAULT-GOUT, *BIFAO* 95, 1995, p. 308-309, fig. 13.

25 S.T. SMITH, *in* T.G. PALAIMA (éd.), *Aegean Seals, Sealings and Administration...*, *Aegeum* 5, Liège, 1990, p. 204 : « Their presence in an area with sealings nearby, and careful conservation (one had been repaired) argues for their importance in the continuing administrative system, rather than serving as commemorative markers or single event receipts. »

26 G. SOUKIASSIAN *et al.*, *Ateliers de potiers,* p. 158-159 et fig. 52 ; P. BALLET, *in* A. MINAULT-GOUT, P. DELEUZE, *Ima-Pépi,* p. 184 et fig. 34.

27 N. GRIMAL, *BIFAO* 90, 1990, p. 386-387 ; *id., BIFAO* 93, 1993, p. 428.

28 Décrites par P. BALLET, *in* G. SOUKIASSIAN *et al., Ateliers de potiers,* p. 109-110.

29 G. SOUKIASSIAN *et al., Ateliers de potiers,* p. 158, fig. 52 : marques des couches 317, 391.

30 On verra la photographie de deux stylets dans le rapport de J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 59, 1990, pl. LXIX, fig. 74.

31 G. SOUKIASSIAN *et al., Ateliers de potiers*, p. 158, fig. 52, nº 225.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci

pouce et d'un index qui ont pincé la pâte près de la base du moule [32]. Il est clair que tous les marqueurs ne maîtrisaient pas également l'expression graphique.

L'on sait que ces marques ont été faites avant la cuisson du pot, donc dans l'atelier même du potier, entre façonnage et cuisson. Un contrôle étroit de l'administration sur la production de pains, donc de moules, requérait la présence de fonctionnaires au stade final de leur fabrication. Il est raisonnable de penser que les estampilles imprimées sur des moules à pain appartiennent à ces fonctionnaires en charge de la surveillance des opérations chez les potiers : ainsi identifiés, ils engageaient leur responsabilité, mais étaient aussi à même de recevoir leur rétribution [33]. Une ou deux occurrences de contrescellement sur moules à pain confirment cet usage administratif de l'estampille. De la façon décrite *supra* pour les fermetures, le sceau sert à repérer un individu.

On peut cependant remarquer que les couches de boulangerie retrouvées *in situ* dans les maisons des prêtres de *ka* ne comportent pas toujours un marquage par sceau. On pourrait en déduire que toutes les cuissons ne se faisaient pas sous le contrôle d'un répartiteur. Or, toutes les couches de cuisson de pains comportent au contraire plusieurs moules à signes incisés. Ces signes suggèrent que toute fabrication de pain, même à l'échelle domestique, était contrôlée par un responsable chargé de la répartition. Les marques pourraient bien être une variante des estampilles, remplissant la même fonction d'identificateur personnel, mais pour des fonctionnaires analphabètes.

Cette hypothèse appelle une objection immédiate : chaque fournée comporte non une seule marque, mais plusieurs. Par exemple, dans une boulangerie au sud des chapelles des gouverneurs, les moules d'une même fournée étaient marqués de cinq motifs différents : si les marques permettent d'identifier individuellement les marqueurs, il faut imaginer cinq personnes se déplaçant au moment de la fabrication des moules pour les marquer, toutes cinq responsables et bénéficiaires ensemble de la répartition de la fournée. La procédure paraît lourde ! À moins que l'un n'ait été chargé de faire le travail de marquage pour tous les destinataires : dans ce cas, l'une des marques représenterait le scripteur, quand il est dépourvu de sceau personnel ; les autres renverraient aux personnes, groupes ou structures à qui seraient attribués d'autres pains. L'usage de marques simples évitait de confier à un tiers et de laisser circuler des sceaux personnels ou institutionnels. Les tracés présentaient en outre l'avantage d'être aisément mémorisés par les analphabètes (potiers, boulangers) intervenant dans la fabrication et la distribution.

L'idée que les marques représentent en grande partie les consommateurs des produits de boulangerie [34] trouve confirmation dans la variation notable du pourcentage de moules marqués sur le nombre total de moules retrouvés selon les sites. Dans les ateliers de potiers, la proportion de moules marqués était d'environ 2,5 % du nombre total seulement (ratés de

32 Ce marquage minimum est pratiqué à toutes les époques : un exemple du Nouvel Empire est illustré par S. MARCHAND, *Karnak* X, 1995, p. 228, nº 3.

33 G. SOUKIASSIAN *et al., Ateliers de potiers,* p. 159.

34 Hypothèse déjà formulée *ibid.*

cuisson ou produits consommés dans les ateliers mêmes). En contrepartie, la fabrication, près de la résidence gouvernorale, concernait un plus grand nombre de consommateurs individuellement identifiés [35] : dans la boulangerie proche des chapelles des gouverneurs signalée plus haut, 6,5 % des moules étaient marqués. Effectivement, les consommateurs de pain sont nombreux dans ce quartier de la ville : palais et *ḥwwt-kꜣ* des gouverneurs forment une vaste unité économique, et plusieurs tablettes indiquent que le palais était en outre chargé d'alimenter les cultes divins. La collection de moules provenant de cette boulangerie comporte au moins cinq motifs entiers différents, soit au moins cinq destinataires de pains identifiés : ce chiffre pourrait correspondre par exemple aux institutions alimentées à partir des chapelles, ou encore aux individus faisant fonction de *ḥm-kꜣ* dans une maisonnée.

Il faut convenir que les incertitudes subsistent nombreuses. Rien n'indique si ces marques gardaient toujours le même référent ou si on attribuait une valeur différente à chaque fois aux signes disponibles dans le répertoire local. Une étude d'ensemble du matériel des boulangeries urbaines permettra peut-être d'affiner la compréhension de ces usages.

Si ces premières observations n'améliorent guère notre compréhension des circuits de production et de redistribution du palais, elles confirment l'importante participation d'analphabètes au fonctionnement de ces circuits. Les données archéologiques complètent, par petites touches, l'esquisse sociale tirée des éléments proprement textuels. On rejoint ici les constatations formulées ailleurs sur la structure hiérarchique observable dans le palais : au-dessous d'un petit noyau dirigeant proche du gouverneur circule une masse de personnels faiblement qualifiés [36], dont les attributions varient selon les circonstances ou leur proximité personnelle avec les hauts fonctionnaires. Parmi ceux qui peuplent le palais et gèrent les cultes des gouverneurs, bien peu sont conformes à l'image du scribe omniprésent, compétent et industrieux que l'on tire habituellement des sources de la capitale. Mais le matériel sigillaire de Balat permet de prendre conscience du nombre des petits exécutants formant la trame du tissu social oasien. N'aurions-nous conservé que leurs tombes, comme c'est le cas dans le reste de la province égyptienne, leur poids réel aurait pu nous échapper [37] ; l'étude du matériel urbain jette quelques lueurs sur cette collectivité homogène, partageant solidairement les tâches et les revenus : structurée pour survivre sans difficulté aux vicissitudes du modèle memphite.

35 Sur les disparités entre producteurs et consommateurs, cf. par exemple B.J. TRIGGER, *Early Civilizations. Early Egyptian Context,* Le Caire, 1993, p. 45-46.

36 L. PANTALACCI, *op. cit.* Le même modèle social se dégage des villes du Moyen Empire : B. KEMP, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilisation*[2], Londres, New York, 1991, p. 157.

37 La modestie et l'anonymat des tombes privées sont déplorées par P. POSENER, *op. cit.*, in E. LALOU (éd.), *Tablettes,* p. 49.

BIFAO 96 (1996), p. 359-367 Laure Pantalacci